

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D290

Séance du 27 octobre 2011 - Convocation du 20 octobre 2011
Compte rendu affiché le 4 novembre 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Laurent BUFFARD

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS, M. FODDIS.

Absents représentés

M. BOUREZG par M. OLLIVIER, M. AUROY par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme CHIGNARD par Mlle COIN, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL par Mme BARTHOD, Mme CORSET par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Création poste chargé de mission : Coordination PRE/Vie Associative

Le poste de coordinateur du Parcours de Réussite Éducative, créé par délibération en date du 26 novembre 2009, doit évoluer sur de nouvelles missions du fait de la bonne assise du dispositif aujourd'hui. Aussi, il est proposé de créer un nouveau poste qui intègre la coordination du dispositif pour 50 % et un volet vie associative à 50 %, suivant les missions définies ci-dessus :

Volet PRE (50 %)

- Animation des groupes pluridisciplinaires, des comités techniques et du comité de pilotage,
- Coordination du dispositif en lien avec les partenaires du territoire avec le souci de la complémentarité du PRE et du droit commun,
- Recrutement et animation de l'équipe de vacataires,
- Mise en place des actions éducatives, garant du suivi des actions et de leur évaluation,
- Mission d'analyse, de production de tableaux de bord, de proposition d'outils pour faire évoluer le dispositif,
- Gestion du budget délégué en lien avec la directrice adjointe du pôle,
- Participation aux groupes de travail locaux touchant aux questions éducatives, en particulier co-animation du groupe parentalité.

Volet Vie Associative (50 %)

- suivi des activités des associations neuvilleuses,
- suivi et optimisation des demandes de subventions
- rédaction et suivi des conventions communes/associations
- suivi et optimisation des budgets "fêtes et cérémonies, réceptions, jumelage"
- développer la stratégie de communication en direction des associations
- interlocuteur administratif des associations

Pour la partie coordination du Parcours de Réussite Éducative, l'État verse une subvention dans le cadre du soutien à ce dispositif au niveau national. Le Comité Technique Paritaire, dans sa séance du 20.09.2011, a émis un avis favorable à la création de cet emploi et à la suppression du poste créé par délibération du 26.12.2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984,
- **APPROUVE la création d'un poste de chargé de mission « coordination du Parcours de Réussite Éducative et vie associative », à compter du 1^{er} janvier 2012 et la modification du tableau des effectifs comme présentée ci-dessus,**
- **DIT que la rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire des Attachés Territoriaux,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 27 octobre 2011
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/11/2011
- Publication ou affichage le 03/11/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 novembre 2011
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.